



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

Concours IGP – FH

Le Samedi 16 et dimanche 17 Mars 2019

IGP : CSAU - Certificat - CLASSE 1 - 2 – 3

FH : Certificat - Classe 1 – 2 - 3

Nous avons le plaisir de vous informer que le Club Canin Villibadois Bugey organise sous l'égide de la Société Canine Rhône Alpes un concours IGP - FH.

Concours qui sera jugé par : Mme Evelyne Marcy.

L'homme assistant sera : Mr Jérôme Bergeron (Possibilité d'un 2ème HA en fonction du nombre de participant)

Date limite des inscriptions est fixée au vendredi 01 Mars 2019.

FH : samedi 16/03/19 appel des concurrents à 08h00.

CSAU : samedi 16/03/19 appel des concurrents à 9h00.

RCI : dimanche 17/03/19 appel des concurrents à 07h30.

Un repas sera servi sur place, veuillez impérativement en réserver le nombre sur la feuille d'engagement.

Les engagements seront confirmés par mail (penser à remplir lisiblement sur la feuille d'engagement).

Joindre votre feuille d'inscription avec une étiquette collée ainsi que 2 étiquettes sur leur support.

Le chèque de l'engagement et le chèque des repas seront libellés à l'ordre du Club Canin Villibadois Bugey (CCVB).

Engagement et chèque à faire parvenir à : **Mme Le Boisselier Georgette**
314 Rue Du Centre
Marcilleux
01150 Saint Vulbas

En espérant votre participation

Recevez Madame, Monsieur nos amitiés cynophiles.

Le président
Edmond Robin



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous-Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Concours de FH et IGP le samedi 16 et dimanche 17 Mars 2019 à ST VULBAS 01150

A retourner **avant le vendredi 01 Mars 2019** à :

Le Boisselier Georgette 314 Rue du Centre Marcilleux 01150 Saint Vulbas Tel : 06.08.69.67.12

Coller 1 étiquette	<u>A joindre à votre engagement :</u> <ul style="list-style-type: none">➤ 3 étiquettes (2 sur leur support et 1 collée sur l'inscription)➤ Photocopie du certificat de vaccination antirabique (chien 2^{ème} catégorie)➤ Le règlement de l'engagement et des repas : chèque libellé à l'ordre du : Club Canin Villibadois Bugey à retourner avec la feuille d'engagement.
---------------------------	---

Nom et affixe du chien :	
--------------------------	--

Race :	
--------	--

Numéro de carnet de travail :	
-------------------------------	--

Nom et prénom du conducteur :	
-------------------------------	--

Adresse :	
-----------	--

Code postal :		Ville :	
---------------	--	---------	--

☎ :		Mail :	
-----	--	--------	--

Club :		Régionale :	
--------	--	-------------	--

CSAU 20€ Certificat IGP-1 IGP-2 IGP- 3

Certificat FH-1 FH-2 FH-3

ENGAGEMENT : 17 EUROS

Réservation repas : samedi midi 15€ x.....=..... dimanche midi 15€ x.....=.....

(Seuls les repas réservés seront servis)

Je dégage toutes responsabilités du Club organisateur, des préjudices et accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par mon ou mes chiens ou par moi-même et reconnais avoir pris connaissance des règlements de la SCC.

Cachet du Club

Signature du président

Signature du Conducteur



Club Canin Villibadois Bugey

Affilié à la Société Canine Rhône- Alpes - HA 1239 - DDPP 01-001-MO

Président Edmond ROBIN - 4 rue Charrin - 69100 VILLEURBANNE

TEL: 06 16 79 51 52 - 09 53 80 47 69

Association Loi 1901 - Dépôt Légal Sous Préfecture de 01306 BELLEY - N° W011001076

Siège Social : Mairie de Saint Vulbas 01150

FEUILLE D'ENGAGEMENT CSAU

Du Samedi 16 Mars 2019 à 9H00

Chien :

Nom : Race :

Affixe : N° LOF :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Mâle Femelle

N° de tatouage ou puce :

Propriétaire :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :@.....

Nom du club :

Joindre obligatoirement les photocopies suivantes :

- Chien LOF : photocopie de la carte d'identification et du certificat de naissance ou de pedigree.
- Chien non LOF : photocopie de la carte d'identification.
- La photocopie du passeport concernant la vaccination antirabique pour les départements concernés et pour les chiens de 2^{ème} catégorie.
- Engagement : 20€ à régler par chèque à l'ordre du CCVBUGEY.

Retourner la feuille accompagnée de votre règlement à l'adresse :

Mme LE BOISSELIER GEORGETTE 314 Rue du Centre – Marcilleux 01150 Saint Vulbas.

Signature du concurrent

Signature du président